



HAUTE AUTORITÉ DE SANTÉ
COMMISSION DE LA TRANSPARENCE

AVIS

7 novembre 2007

Examen du dossier de la spécialité inscrite pour une durée limitée conformément au décret du 27 octobre 1999 (JO du 30 octobre 1999) et à l'arrêté du 1er décembre 2006 (JO du 21 décembre 2006)

MODAMIDE 5 mg, comprimé
Boîte de 30 (CIP : 315 020-8)

Laboratoire SUBSTIPHARM

amiloride chlorhydrate (anhydre)

Liste II

Code ATC : C03DB01

Date de l'A.M.M. : 8 janvier 1991

Motif de la demande : renouvellement de l'inscription sur la liste des spécialités remboursables aux assurés sociaux.

Indications Thérapeutiques :

- Œdèmes d'origine cardiaque
- Ascite et oedèmes des cirrhotiques. Modamide est essentiellement indiqué en association avec les thiazidiques ou d'autres diurétiques hypokaliémiants
- Hypertension artérielle : Modamide est utilisé comme thérapeutique adjuvante permettant de prévenir la déplétion potassique chez les malades qui reçoivent des thiazidiques ou d'autres diurétiques antihypertenseurs en traitement prolongé.

Posologie : cf. R.C.P.

Données de prescriptions :

Selon les données IMS (cumul mobile annuel août 2007), il a été observé 19 000 prescriptions de MODAMIDE. Le faible nombre de prescriptions ne permet pas l'analyse qualitative des données.

Réévaluation du Service Médical Rendu :

Le laboratoire n'a fourni aucune nouvelle donnée.

Les données acquises de la science sur les pathologies concernées et leurs modalités de prise en charge ont été prises en compte¹. Elles ne sont pas susceptibles de modifier l'évaluation du service médical rendu par rapport à l'avis précédent de la Commission de la Transparence.

Le service médical rendu par cette spécialité reste important dans les indications de l'A.M.M.

¹ « Prise en charge des patients adultes atteints d'HTA » HAS actualisation 2005

Avis favorable au maintien de l'inscription sur la liste des spécialités remboursables aux assurés sociaux dans les indications et aux posologies de l'A.M.M.

Conditionnement : Il est adapté aux conditions de prescription.

Taux de remboursement : 65 %